



Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC)
Comité Inter-états des Pesticides de l'Afrique Centrale (CPAC)
Direction Générale

AVIS D'APPEL A CANDIDATUTRES (AAC) POUR LE RECRUTEMENT
D'UN DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER AU CPAC

AAC N°000003/03/CEMAC/CPAC/DG/2025

Date de Lancement : vendredi, 07 mars 2025

Date limite de soumission : lundi, 31 mars 2025.

I. Le Comité inter-Etats des Pesticides de l'Afrique Centrale (CPAC), Institution Spécialisée en charge de la gestion commune et harmonisée des pesticides dans l'espace CEMAC ayant son siège à Yaoundé au Cameroun, a prévu pour l'Exercice 2025 le recrutement d'un Directeur Administratif et Financier pour compléter son dispositif de gestion de l'Institution.

II. Le Directeur Administratif et Financier sera chargé : (i) d'assurer l'administration courante de la Direction Générale du CPAC ; (ii) de faire le suivi des dossiers du personnel ; (iii) de tenir à jour le registre de l'Employeur, de la caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS), des polices d'assurances ; (iv) de veiller au respect des dispositions du Statut du Personnel de la Communauté ; (v) de contribuer à l'élaboration de tout acte juridique d'engagement relatif au fonctionnement courant de la Direction Générale du CPAC ; (vi) de veiller à la cohérence et au respect des procédures budgétaires communautaires en vigueur ; (vii) d'alerter le Directeur Général à propos de tout risque que peut courir l'Institution suite à l'analyse des données comptables et administratives ; (viii) de fournir les informations requises pour l'élaboration du budget annuel ; (ix) d'élaborer et exécuter le budget en concertation avec les autres membres de la Direction Générale ; (x) de mettre en place le manuel de procédures administratives et financières en liaison avec les services techniques ; (xi) d'élaborer les démarches de paiement et suivre les décaissements en faveurs des fournisseurs, consultants, de la reconstitution des dotations annuelles ; (xii) de contribuer à l'élaboration des rapports périodiques d'exécution physique et financière des activités ; (xiii) d'exécuter toute autre activité concourant à la mise en œuvre efficace du CPAC relevant de son domaine de compétence et qui lui sera confiée par le Directeur Général.

III. Principales qualifications et formations

- Être titulaire d'un diplôme Universitaire en économie/gestion, finance, comptabilité, BAC+5 ou Diplômes équivalents dans les domaines connexes

IV. Conditions à remplir :

Le poste est ouvert aux ressortissants des Etats de la CEMAC, remplissant les conditions suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme d'Etudes supérieures d'au moins BAC+5 ans dans les domaines de la finance publique, de la comptabilité ou de la gestion financière. La connaissance du droit serait un atout dans l'exercice de cette fonction ;
- Disposer d'au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans les matières de gestion administrative et financière au sein d'un organisme public ou d'une Institution internationale ;
- Maîtriser les procédures de gestion publique ;
- Être âgé de moins de 50 ans au 1^{er} janvier 2026 ;
- Jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité ;
- Avoir une bonne maîtrise en langue française et d'au moins une autre langue officielle de la Communauté (Anglais, Espagnol Arabe.) ;
- Avoir la maîtrise de l'outil informatique et d'au moins un logiciel de comptabilité (TOMPRO, SAGE...) ;
- Être capable de travailler en équipe et sous pression dans un environnement multiculturel, qualité d'écoute et de dialogue.

V. Constitution de dossier de candidature pour la présélection

Les dossiers de candidatures devront comprendre :

- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum vitae ;
- Des copies certifiées conformes des diplômes universitaires ;
- Tous documents attestant les expériences professionnelles annoncées dans le CV ;
- Un extrait de casier judiciaire datant de moins trois mois ;
- Un certificat de Nationalité.

Les originaux des diplômes universitaires seront exigés en cas de recrutement.

VI. Modalités de recrutement

Les dossiers de candidature seront examinés par le Comité Consultatif Permanent de Recrutement et d'Avancement du CPAC. Des interviews suivront avec les candidats présélectionnés.

Le recrutement du Directeur Administratif et Financier est du ressort du Directeur Général, après avis du Conseil d'Administration du CPAC.

VII. Autres informations

Les dossiers de candidature doivent être adressés à Monsieur le Directeur Général du CPAC et transmis par Mail, version PDF, à l'adresse suivante : dgcpac-dgcpac@yahoo.fr. La date limite des envois de dossiers est fixée au 31 mars 2025 à 15h30 minutes.

Fait à Yaoundé, le **07 MARS 2025**



Le Directeur Général

Jeannot Ghislain MBOUROU